

La construction retourne à l'école

L'ESSENTIEL

- Poussé par des impératifs légaux, des attraits financiers et une conscience écologique, le milieu de la construction se met chaque jour un peu plus au vert.
- Cette transformation du secteur implique la mutation de certains métiers, et parfois la création de nouvelles fonctions.

Initiée par la crise pétrolière et par une volonté de ne plus dépendre des énergies fossiles, l'écoconstruction existe déjà depuis le début des années 70. Près de 40 ans plus tard, les préoccupations écologiques aidant, ce mode de construction connaît un mini-apogée : les panneaux photovoltaïques pullulent sur les toits, les technologies se développent à la vitesse grand V et la plupart des constructeurs adoptent l'esprit « construction durable ».

Mais il faut des cerveaux et des bras aptes à mettre en œuvre ces nouvelles techniques. C'est pour cette raison que l'on a vu apparaître en Belgique divers lieux proposant des formations en rapport avec les métiers de l'écologie.

Situé à Mons, le centre de compétence environnemental du Forem fut l'un des pionniers wallons en la matière. Depuis sa création en 2005, il offre une vingtaine de formations liées à l'environnement, et ce dans des secteurs tels que les énergies, la gestion des déchets ou encore... la construction. Ces cursus de plus ou moins longue durée forment chaque année près de 1.100 personnes, des demandeurs d'emploi ou des professionnels du secteur. « Notre offre de formation évolue sans cesse et selon les technologies », confie Guibert Debroux, coordinateur du centre. Les formateurs suivent régulièrement des recyclages en Belgique ou à l'étranger, et mettent leurs cours à jour en fonction. Les formations qui intéressent le plus les entreprises sont celles qui permettent des économies financières. »

Si elle a poussé à la création de nouvelles fonctions, l'écologie a surtout tendance à introduire de nouvelles compétences au sein de métiers de la construction déjà existants (maçons, chauffagistes...). D'où la nécessité pour les travailleurs du bâtiment de se recycler, et pour les jeunes étudiants de recevoir ces mises à jour lors de leur cursus, et ce même dans l'enseignement secondaire professionnel. Zoom sur trois formations dispensées en Belgique. MARIE-EVE REBTS

« Les ouvriers se sont directement sentis investis »

Créée en 1995, l'entreprise générale de construction « Dôme Constructions » ne réalise plus que des logements à faible consommation énergétique depuis 2007. « Ce changement de direction a été opéré suite aux nouvelles réglementations de la Région wallonne en matière d'isolation », explique Marie Boutet, responsable marketing de l'entreprise. Plutôt que d'attendre que les normes citées dans le texte deviennent obligatoires, nous avons préféré les mettre en place tout de suite. Les maisons que nous construisons aujourd'hui sont donc toutes adaptées aux législations qui entreront en vigueur en 2014. »

Souhaitant développer encore un peu plus son statut de précurseur en matière d'écoconstruction, Dôme Constructions a également lancé en 2008 la réalisation de maisons traditionnelles passives. Ces tournants majeurs, apparus en très peu de temps, ont considérablement révolutionné le travail de la vingtaine d'ouvriers de l'entreprise. Plutôt que d'engager de nouveaux spécialistes, l'entreprise a préféré former la totalité de sa propre main-d'œuvre, en commençant par les conducteurs de chantier.

Tout comme les autres ouvriers, ceux-ci ont suivi un apprentissage à la fois théorique et pratique (directement sur chantier) dispensé par des experts ou des représentants de certaines firmes de matériaux. Ils ont également visité de nombreux chantiers où étaient mises en pratique les nouvelles techniques auxquelles ils allaient devoir s'adapter. « Nous souhaitons que tous nos ouvriers soient capables d'appliquer les nouvelles techniques en matière d'isolation et d'étanchéité », raconte la responsable marketing de la firme. Pour les maisons passives, qui représentent une part moins importante de nos activités, nous avons juste formé deux équipes de quatre à cinq personnes. De plus, ce genre de construction nécessite des savoir-faire plus pointus. La seule manipulation des blocs isolants en verre cellulaire requiert par exemple certaines précautions. »

En tout et pour tout, les ouvriers ont reçu des formations sur une durée approximative de trois mois. S'ils sont désormais compétents en matière de construction basse énergie ou passive, ils devront toutefois suivre des mises à jour trois à quatre fois par an, car les technologies avec lesquelles ils travaillent évoluent à une vitesse frénétique. Le travail des ouvriers est également suivi de manière régulière. « Les conducteurs de chantiers, plus experts en la matière, passent presque toutes les semaines pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des techniques sur le terrain et corriger certains détails si nécessaire », précise Marie Boutet.



Pour mieux répondre aux besoins liés à l'écoconstruction, les patrons ont dû envoyer leurs ouvriers suivre des formations. Les maisons passives ou à basse énergie demandent, en effet, un savoir-faire particulier. © DÔME CONSTRUCTIONS.

Outre ses ouvriers, Dôme Constructions a aussi dû mettre dans le bain certains de ses sous-traitants. « Par exemple, notre fournisseur en matière de

châssis a dû former son personnel pour s'adapter à certaines exigences des constructions passives ou basse énergie,

Ces tournants majeurs, apparus en très peu de temps, ont considérablement révolutionné le travail de la vingtaine d'ouvriers de l'entreprise

témoigne la responsable marketing. Heureusement, celui-ci s'est montré compréhensif et a adopté notre projet. »

Selon Marie Boutet, le passage vers l'écoconstruction a également été adopté de manière positive par l'ensemble des ouvriers de l'entreprise. « Ceux-ci se sont directement sentis investis dans notre projet. C'était pour eux un défi valorisant et une occasion de diversifier leur travail. Nous n'avons donc éprouvé aucune difficulté à mettre en place les formations et les nouvelles techniques écologiques de travail. Et jusqu'à présent, tout se passe pour le mieux ! » M-E.R.



GESTIONNAIRE DES DÉCHETS

Dispensée par le centre environnemental de Mons, cette formation s'étend sur quarante heures (réparties en cinq jours) et s'adresse exclusivement aux personnes ayant déjà suivi un cursus dans le domaine de la construction. Elle aborde divers aspects des déchets tels que l'évacuation, le stockage ou la reconnaissance, et permet aux ouvriers d'acquiescer une meilleure gestion ainsi qu'un tri plus judicieux de leurs déchets. Pour l'entreprise, la mise en prati-

que de ces techniques va favoriser la réutilisation de matériaux, la limitation du danger lié aux déchets nocifs mais aussi certaines économies. Des sociétés de recyclage comme VAL-I-PAC offrent, par exemple, des primes aux bons élèves. La plupart du temps, ce module est dispensé hors du centre car il est greffé à des formations professionnelles, comme celle de maçon par exemple. Il existe aussi de nombreux guides accessibles sur internet et traitant du sujet.



CONSEILLER EN ÉNERGIE

La fonction de conseiller en énergie est un pur produit de l'écologie et représente plus une véritable fonction qu'une technologie à ajouter à un métier préexistant. La formation se donne à Mons depuis le début de la création du centre, et s'ouvre à toute personne disposant d'une formation technique ou d'une expérience probante. Au fil des vingt jours de cours, les stagiaires apprennent à optimiser la gestion de l'énergie sur un site ou un ensemble de sites déjà existants. Cela passe par de

nombreuses approches telles que les contextes énergétiques nationaux et internationaux, ou encore les méthodes d'audit énergétique et de calcul des performances d'un bâtiment. Des technologies telles que la ventilation ou la cogénération sont également abordées. Les concepts théoriques sont illustrés par des exercices pratiques et une visite d'entreprise. Une fois formé à toutes ces techniques, le conseiller peut devenir une véritable perle pour son entreprise.



INSTALLATEUR DE PHOTOVOLTAÏQUES

Que ce soit au Cefortec (Centre de formation aux techniques spéciales du bâtiment) à Grâce-Hollogne, au centre de compétence environnemental de Mons ou encore ailleurs, les possibilités de se former à l'installation solaire photovoltaïque sont nombreuses. En moyenne, il « suffit » d'une quarantaine d'heures de cours théoriques et pratiques, ainsi que de quelques connaissances préalables en électricité (certaines formations requièrent un test d'entrée)

pour parvenir à installer un tel mécanisme. Outre la pose, les participants aux formations apprennent le fonctionnement des logiciels de dimensionnement, la maintenance, la détection de pannes ou encore les normes de sécurité liées aux panneaux photovoltaïques. A Mons, cette formation existe depuis 2007 et « a connu un succès fulgurant, selon Guy Debroux. Elle est apparue en même temps que la grande révolution photovoltaïque et a poussé les entrepreneurs à se former au plus vite. »